



IMPACT DE LA MULTIBANCARITE SUR LE FINANCEMENT DES PME LOCALES

IMPACT OF MULTIBANCARITY ON THE FINANCING OF LOCAL SMES

Nihad DINE-DINE

Enseignante chercheuse

Faculté Polydisciplinaire de Ouarzazate

Université Ibn Zohr d'Agadir

Maroc

dinedinenihad@outlook.com

Date de soumission : 20/04/2020

Date d'acceptation : 15/06/2020

Pour citer cet article :

Dine-dine. N (2020) « Impact de la multibancarité sur le financement de PME locales », Revue Internationale du chercheur « Volume 1 : Numéro 2 » pp : 720 - 733

Digital Object Identifier : <https://doi.org/10.5281/zenodo.3897560>



Résumé :

L'objectif de cet article est porté sur l'étude de la PME marocaine, car les autorités publiques lui accordent une attention soutenue de par sa promotion et son développement.

L'amélioration continue du cadre réglementaire du système financier marocain, notamment les réformes du secteur bancaires, ont eu des incidences dans la relation banque PME. Avec l'intensification de la concurrence entre les établissements bancaires, les PME changent plus facilement de banques et ont tendance à augmenter leur nombre de banques.

La multibancarité semble être, donc une solution pour réduire le risque bancaire. En effet, une PME rationnelle a intérêt à contacter plusieurs banques afin de limiter le risque d'une erreur d'évaluation.

L'argumentation de notre article suppose une réflexion épistémologique et une démarche méthodologique spécifique, qui se présentera en deux (2) points essentiels : l'étude théorique et l'analyse empirique relative au financement et à la croissance de la PME locale, en se basant sur un échantillon aléatoire de 19 PME de la ville de Nador.

Mots-clés :

PME locale ; multibancarité ; financement interne ; financement bancaire ; capital-risque.

Abstract :

The objective of this article is focused on the study of the moroccan SME, because "the public authorities" give it sustained attention through its promotion and development.

Continuous improvement of the regulatory framework of the Moroccan financial system, including the reforms of the banking sector, have had an impact on the bank / SME relationship. As competition between banks intensifies, SMEs change banks more easily and tend to increase their number of banks. Multibanking seems to be, therefore a solution to reduce banking risk.

Indeed, a rational SME has an interest in contacting several banks in order to limit the risk of a valuation error. The argumentation of our article supposes an epistemological reflection and a specific methodological approach, which will be presented in two essential points: theoretical study and empirical analysis relating to the financing and growth of local SMEs based on a random sample of 19 SMEs from the city of Nador.

Keywords:

Local SME ; multibanking ; internal financing ; bank financing ; capital Risk.



Introduction

La PME fait l'objet d'un intérêt de plus en plus croissant de la part des pouvoirs publics. Des politiques spécifiques de soutien à ce type d'entreprises ont été mises en place dans l'objectif de favoriser un environnement propice à la création de nouvelles entreprises et au développement de celles existantes.

Au Maroc, la PME représente plus de 95% des entreprises, occupe 50% des salariés, réalise 31% des exportations, 51% des investissements nationaux et 40% de la production. Sa participation au PIB se limite à environ 20% contre 60% dans certains pays.

En effet la plupart des difficultés qui entrave le développement des PME marocaines sont : Le problème de financement, Le problème de gestion de risque, Le problème des relations avec les partenaires ...etc. Le but de notre recherche n'est pas d'étudier l'ensemble de ses difficultés, mais de se consacrer aux contraintes rencontrées quant à l'accès aux ressources de financement des PME en général et des PME locales en particulier.

A cet effet, notre problématique se formule de la manière suivante : « **Quel est l'impact de la multibancarité sur le financement des PME locales ?** ». D'où l'hypothèse centrale suivante : « **Il existerait une relation positive entre la multibancarité et le financement des PME locale** ».

Le présent article adoptera une démarche théorique qui va nécessiter l'examen de plusieurs types de littératures théoriques et empiriques. Il s'agit, dans le cadre de cette démarche, de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse du travail. Et pour répondre à cette dernière, notre étude procédera par méthode quantitative et qualitative.

Notre article de recherche se présentera donc sous forme de deux (2) parties : la première partie aura pour objet de présenter la théorie de financement, la théorie de multibancarité et les facteurs explicatifs du nombre de banques des PME locales. La deuxième partie présentera les recherches qualitatives et leurs résultats quantitatifs, toute en avançant quelques recommandations.

1. PME : ETUDE THEORIQUE

Dans cette première partie, nous présentons successivement ; un aperçu théorique relatif au financement des PME, un aperçu de la littérature sur la multibancarité de la PME et les définitions et contextes de la PME marocaine.

1.1. BREF APERÇU DE LA LITTERATURE SUR LE FINANCEMENT DE LA PME

La structure de financement de l'entreprise a été développée par (Modigliani et Miller, 1958), qui a montré que ladite structure et la valeur de l'entreprise sont indépendantes, à partir des



conditions économiques de concurrence pure et parfaite. Dans ces conditions, et en l'absence de la fiscalité, le financement boursier est équivalent au financement externe bancaire. Cette théorie a été remise à jour par les mêmes auteurs, en introduisant la fiscalité (Modigliani et Miller, 1963). Dans ce cas, les imperfections du marché guident l'impact de la structure de financement de l'entreprise sur sa valeur. Ainsi, la théorie d'agence a émergé pour s'intéresser au conflit d'intérêt entre les propriétaires-dirigeants, les actionnaires et les créanciers.

Dans le même sens, deux nouvelles théories de la structure de financement (TOT¹ et POT²) ont été développées, et elles ont contribué à obtenir des conclusions importantes concernant la structure et les modes de financement. La TOT stipule que le ratio d'endettement optimal de l'entreprise est au centre d'analyse. Du côté de la POT, au contraire, elle conclue à une hiérarchisation descendante des modes de financement, qui est due à l'existence de l'asymétrie d'information (Myers et Majluf, 1984). La priorité est donnée à l'autofinancement, puis au financement externe bancaire, enfin au financement externe boursier. Ce dernier mode de financement est adopté dans des périodes de forte performance du marché financier, c'est-à-dire, dans l'hypothèse de conditions du marché boursier favorable.

Cette hypothèse s'inscrit dans une théorie récente appelée théorie du Timing du Marché (Baker et Wurgler, 2002), elle repose sur l'effet de timing du marché dans le choix du financement externe de l'entreprise. Dans le cadre de cette théorie, les entreprises émettent des actions lorsque les prix sont élevés et rachètent leurs titres dans le cas inverse (Dine-Dine et El Khamlichi, 2017).

Donc, toutes ces théories du choix de financement montrent que les PME nécessitent d'autres approches de financement, à savoir l'augmentation de nombre de leurs banques, pour faire face au problème de financement. Et c'est la problématique que nous exposons au cours de cette recherche.

1.2. BREF APERÇU DE LA LITTÉRATURE SUR LA MULTIBANCARITE DE LA PME

La théorie bancaire a été développée par (Diamond,1984) et (Fama,1985), qui ont mis en avant les raisons pour lesquelles les entreprises recourent au marché bancaire pour se financer. Elle a ainsi fondé la spécificité de la banque sur l'avantage informationnel dont elle dispose par rapport aux autres créanciers. A cet effet, le principal avantage d'une relation

¹ La Théorie De Compromis (Trade Of Theory)

² La Théorie De Financement Hiérarchique (Pecking Order Theory)



monobancaire est la diminution des coûts d'information. La banque acquière des informations privilégiées sur la PME réduisant ainsi l'asymétrie d'information et le rationnement du crédit (De Bodt, et al., 2000). Cependant, cette relation a des limites. La création d'une situation de monopole informationnel, qui risque d'augmenter le coût du crédit pour la PME, devenue captive pour sa banque et le risque que l'entreprise obtienne un crédit ayant pour effet des prises de risques trop importantes³ (Sharpe, 1990). La multibancarité semble donc être une solution à ce risque bancaire. Une PME de bonne qualité peut avoir intérêt à contacter plusieurs banques afin de limiter le risque d'une erreur d'évaluation.

Une entreprise qui a des projets profitables a intérêt à augmenter le nombre de ses banques. En effet, si une banque est face à un problème de liquidité temporaire, elle risque de ne pas accorder le crédit à l'entreprise même si son projet est profitable. L'entreprise risque alors de liquider son projet de façon prématurée ou de chercher dans l'urgence un financement beaucoup plus coûteux (Detragiache, et al., 2000).

Le nombre de banques dépend aussi du souci de confidentialité. Pour éviter tout risque de fuite d'information (Oved, 1995), certaines entreprises privilégient une relation bancaire exclusive. La multibancarité dépend alors, des caractéristiques de l'entreprise que du souci de confidentialité.

D'autres facteurs peuvent influencer le choix de la PME en termes de nombre de banques à savoir la taille et le niveau d'endettement. En effet, plus la taille et l'endettement sont élevés, plus l'entreprise peut facilement mettre en place une stratégie de multibancarité. Cela lui permettrait de plus de nouer plus aisément des relations privilégiées avec plusieurs banques : chaque banque reste incitée à investir informationnellement puisqu'elle prête pour un montant élevé.

1.3. DEFINITIONS ET CONTEXTE DE LA PME MAROCAINE

Avec l'adoption de la charte de la PME en 2002, le Maroc s'est doté d'une définition unifiée reposant sur des critères qualitatifs et quantitatifs.

1.3.1. Définition de la PME selon la charte

La loi 53-00, dans son 1^{er} article, donne à la PME la définition suivante : « *On entend par Petite et Moyenne Entreprise, ci-après dénommée PME, toute entreprise gérée et/ou administrée directement par les personnes physiques qui en sont les propriétaires, copropriétaires ou actionnaires, et qui n'est pas détenue à plus de 25% du capital ou des*

³ Aléa moral



droits de vote par une entreprise ou conjointement par plusieurs entreprises ne correspondant pas à la définition de la PME ». Cette définition peut être traduite selon le tableau suivant (tableau N°1) :

Tableau N°1 : Caractéristiques des PME marocaines selon la charte

	effectif	CA ⁴	Bilan
PME	≤ 200 employés	≤ 75 millions dhs	≤ 50 millions dhs

Source : Conception personnelle sur la base de la définition de la charte

Cette définition peut être considérée incomplète, car, elle écarte plusieurs entreprises dont l'activité est intensive en capital.

1.3.2. Définition de Maroc PME

La nouvelle définition de Maroc PME⁴ avec la collaboration de la CGEM⁵, tient compte uniquement du critère du CA et fait abstraction de l'effectif de l'entreprise. Donc, 3 types d'entreprises sont à distinguer :

Tableau N°2 : Classification des PME selon Maroc PME

Type d'entreprise	CA
Très petite entreprise (TPE)	≤ 3 millions dhs
Petite entreprise (PE)	3 < CA ≤ 10 millions dhs
PME	10 < CA ≤ 175 millions dhs

Source : Conception personnelle sur la base de la définition de l'ANPME

L'objectif de cette définition de la PME (Tableau N°3), est de définir les types d'entreprises bénéficiaires du plan de soutien gouvernemental (IMTIAZ et MOUSSANADA) et des fonds d'appui et de financement des PME.

1.3.3. Définition de Bank Al Maghrib

La nouvelle réglementation prudentielle de Bank Al Maghrib, avec la mise en place des dispositions Bâle II et Bâle III au titre de risque de crédit, a élaboré une nouvelle définition de la PME en se basant sur deux (2) critères : Le CA et le montant des crédits bancaires. Selon la circulaire 8G2010, la PME est celle qui répond à l'une des deux conditions suivantes (tableau N°3) :

⁴ Ex ANPME (Agence nationale pour la promotion de la PME)

⁵ Confédération générale des entreprises du Maroc



Tableau N°3 : Classification des PME selon Bank Al Maghrib

	CA (HT)	Total des créances
1ère condition	$10 < CA \leq 175$ millions dhs	
2ème condition	≤ 10 millions dhs	> 2 millions dhs

Source : Conception personnelle sur la base de la définition de la circulaire 8G2010

2. FINANCEMENT ET MULTIBANCARITE DES PME : POLE EMPIRIQUE

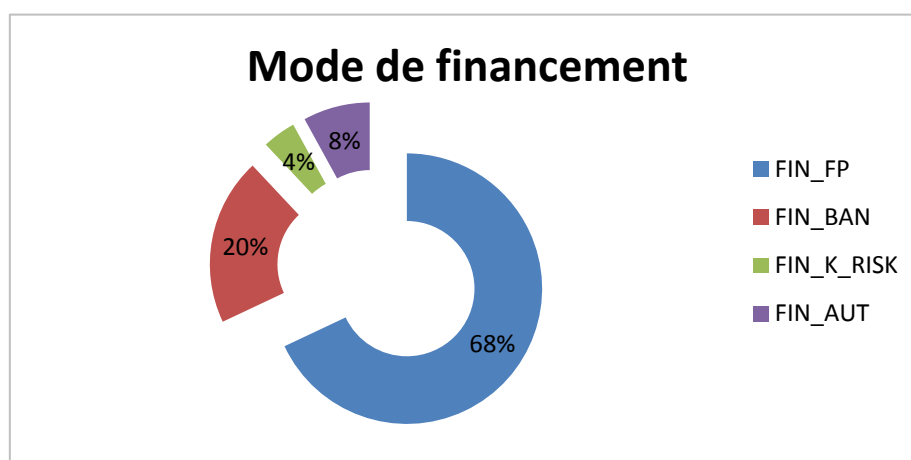
L'amélioration continue du cadre réglementaire du système financier marocain et les réformes bancaires ont eu des incidences sur la relation banque PME (Chakir et Achibane, 2020). Avec l'accroissement de la concurrence entre les organismes bancaires, les PME changent plus facilement leur banque ainsi qu'elles ont tendance à augmenter le nombre de leurs banques.

2.1. PRESENTATION DE L'ECHANTILLON

Les PME locales choisies, sont représentatives des entreprises de la région de Nador, parce qu'elles couvrent presque tous les principaux secteurs d'activité. Dans ce sens, Nous avons obtenu un échantillon aléatoire composé de 19 PME locales couvrant différents secteurs d'activités.

Concernant les sources de financement adoptées par les PME échantillon, le graphique ci-dessous les récapitule (graphique N°1).

Graphique N°1 : Répartition des PME selon le mode de financement



Source : Conception personnelle sur la base des résultats de l'étude empirique



D'après le graphique N°1, nous constatons que la majorité des PME financent leur activité par des ressources internes. Le financement bancaire représente 20% de l'échantillon et le capital-risque 4%.

Le crédit bancaire demeure la source de financement externe principale des PME. Selon Bank Al-Maghrib, les crédits PME représentent 30% des crédits accordés à l'ensemble des entreprises non financières. Selon un rapport des (Nations Unies, 2010), le total des crédits accordés par les banques au secteur privé s'élève à 468 milliards de dirhams, dont 300 milliards de dirhams destinés aux entreprises. Selon la direction de supervision bancaire de Bank Al-Maghrib, la quote part des PME dans ces crédits est situé à 54 milliards de dirhams seulement, le reste étant alloué aux grandes entreprises.

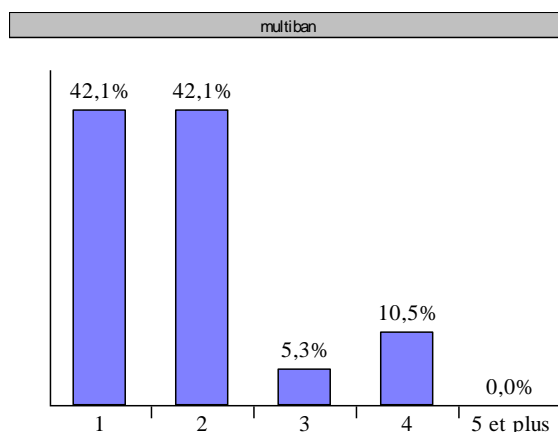
Le capital risque est une technique de financement des entreprises à fort potentiel de croissance (AMIC, 2010). Il finance l'entreprise en lui procurant des ressources qui viendront renforcer ses fonds propres.

C'est une méthode de financement qui commence à se faire connaître par les PME, dans un contexte de manque de liquidité bancaire et de difficultés d'accès aux autres modes de financement.

Le capital investissement offre à la PME, à tous ses stades de vie, les moyens de ses ambitions en mettant à sa disposition les capitaux nécessaires, ainsi qu'un accompagnement rapproché en matière de stratégie, d'organisation de leur gouvernance, et d'accès à de nouveaux réseaux professionnels. Il intervient à tous les stades de vie de l'entreprise, et se décline sous diverses formes.

2.2. VARIABLE MULTIBANCARITE

Le graphique N°2 ci-dessous nous permet de montrer le nombre de banques avec lesquelles les PME nouent des relations.

Graphique N°2 : Nombre de banques

Source : schéma établi par nous-mêmes sur la base des résultats de l'étude

Selon le graphique N°2, les réponses relatives aux nombre de banques font apparaître que la multibancaire est une pratique assez répandue au sein de l'entreprise de la ville de Nador.

Les PME monobancaires représentent 42% de l'échantillon. Le reste des PME observées sont domiciliées à deux (2), trois (3) et quatre (4) banques. A noter que le nombre de banques est d'autant plus élevé que la taille de l'entreprise est importante. Une PME qui a des projets profitables a intérêt à augmenter le nombre de ses banques, pour plusieurs raisons à savoir :

- Diversifier les établissements de financement pour la couverture des besoins⁶, et minimiser la dépendance vis-à-vis d'une seule et unique banque ;
- Maintenir une concurrence entre les banques
- Faire face à l'insuffisance des services clientèles proposées par certaines banques ;

2.3. ANALYSE DES RESULTATS

2.3.1. Analyse descriptive croisée

D'après l'hypothèse liée à la multibancaire ; il existerait une relation positive entre la multibancaire et le financement des PME. Dans ce sens, le tableau N°4 suivant analyse la dépendance de la multibancaire par rapport aux différents modes de financement.

⁶ Spécialisation des comptes (et des banques) ; un compte pour le paiement des personnels, un autre dans une autre banque pour les opérations commerciales.

**Tableau N°4 : PME selon la multibancarité et le financement**

FINANC MULTIBAN	FIN_FP	FIN_BAN	FIN_K_RISK	FIN_AUT
1	8	1	0	1
2	6	2	0	1
3	1	1	1	0
4	2	1	0	0
5 et plus	0	0	0	0

Source : Conception personnelle sur la base des résultats de l'étude empirique

Dans ce test, nous avons trouvé que $\chi^2 = 9,77$ avec un ddl = 9, ce qui signifie que la dépendance entre les deux variables multibancarité et financement est peu significative. Dans cette perspective, notre hypothèse de départ n'est pas vérifiée, ce qui va nécessiter d'autres analyses pour aboutir à des résultats plus fiables.

Donc, pour avoir une analyse fiable, il est opportun de passer par une analyse par composante multiple (ACM) pour réduire le nombre des variables à expliquer et refaire le test de Khi-deux de Pearson et Rho de Spearman, pour ensuite faire une analyse par régression logistique pour vérifier cette hypothèse.

2.3.2. Analyse des hypothèses :

Les résultats de l'ACM ont permis de réduire le nombre des variables retenues et de se concentrer sur les principaux facteurs qui expliquent les approches de financement des PME locales à savoir le financement bancaire et le financement par capital risque.

Dans ce sens les sous hypothèses de notre recherche seront détaillées comme suit :

H1 : Impact positif de la multibancarité sur le financement bancaire des PME locales ;

H2 : Impact positif de la monobancarité sur le capital risque des PME locales.

Dans le tableau N°5 suivant nous allons procéder au test du khi-deux de Pearson et du Rho de Spearman pour vérifier la significativité existante entre la multibancarité et le financement des PME locales.



Tableau N°5 : Test de khi-deux et de Spearman multibancarité et financement

FINANC MULTIBAN	FIN_BAN	FIN_K_RISK
Khi-deux	0,028	0,224
Rho de Spearman	0,021	0,173

Source : Conception personnelle sur la base des résultats de l'étude empirique

D'après le test de Khi-deux, nous avons trouvé pour le financement bancaire, la significativité de khi-deux = $0,028 < 0,05$; et pour le financement par capital risque, la significativité de khi-deux = $0,224 > 0,05$.

Pour le test de Spearman, nous avons trouvé une corrélation significative entre la multibancarité des PME de l'échantillon et le financement bancaire. Pour le financement par capital risque, la corrélation est non significative, ce qui nous amène à rejeter cette hypothèse. La variable financement bancaire semble très significatif, ce qui vérifie par conséquent la fiabilité et la validité de l'hypothèse multibancarité par rapport au financement bancaire. A cet effet nous présentons le tableau de vérification de la colinéarité des variables.

Le tableau ci-dessus nous montre la corrélation significative entre la multibancarité des PME de l'échantillon et le financement bancaire.

Dans ce sens, nous pouvons nous prononcer sur la vérification de la significativité du couple multibancarité-financement.

Concernant le signe de cette relation, il est présenté dans le tableau N°6 ci-dessous.

Tableau N°6 : Régression logistique multibancarité et financement

FINANC MULTIBAN	FIN_BAN
MULTIBAN	0,019
Constante	+4,016

Source : Conception personnelle sur la base des résultats de l'étude empirique

La lecture de ce tableau dit que la multibancarité a un impact positif sur le financement bancaire. Cette situation suggère, donc, qu'il y a une relation positive entre la multibancarité et le financement bancaire, ce qui est cohérent avec les études théoriques de (Dietsch, 2003) et (Menkhoff et Suwanaporn, 2007) qui confirment qu'il existe une relation positive entre la



multibancarité et le financement. Ils concluent que l'accès au financement est d'autant plus facile que l'étendue de la multibancarité est importante. Dans ce sens, adopter une politique de multibancarité permet de faciliter la négociation des conditions d'octroi de crédit et le choix du moins coûteux.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'explorer, en vue d'un approfondissement dans des travaux à venir, le rôle que joue la multibancarité dans la structure de financement des PME de la ville de Nador. Pour ce faire, il a été question de présenter le cadre théorique de cette recherche. La validité des éléments théoriques a été explorée sur une catégorie de PME appartenant à la ville de Nador.

L'étude empirique a été menée sur un échantillon aléatoire de 19 PME locales. Ceci avait pour but de montrer l'impact de la multibancarité sur le financement des PME.

Les résultats obtenus indiquent que la multibancarité a un impact significatif et positif sur le financement bancaire. Donc nos résultats ont validé la première hypothèse (H1).

Concernant la deuxième hypothèse (H2), la relation entre la multibancarité et le financement par capital-risque est non significative. Donc H2 rejetée.

La limite principale de ce travail tient à son caractère exploratoire. En effet, il constitue le point de départ d'une étude sur la relation entre multibancarité et financement de PME et porte sur un petit nombre d'entreprises.

Une autre limite de ce travail est constituée par la non-mention des noms des entités concernées (sur demande des établissements interviewés).

Ce travail de recherche est le point de départ d'une étude plus approfondie sur cette problématique de multibancarité et de financement des PME.



BIBLIOGRAPHIE :

- AMIC (2010), « Le capital investissement au Maroc : Activité, Croissance et Performance »
- Baker, M. et Wurgler, J., (2002), « Market Timing and Capital Structure », Journal of Finance, N° 57, pp.1-32.
- CHAKIR.C et ACHIBANE M. (2020) « La performance du système bancaire Marocain au lendemain de la crise mondiale -Analyse empirique et état des lieux », Revue Internationale du chercheur « Volume 1 : Numéro 2» pp : 1 - 23
- Circulaire 8/G/2010 du 31 décembre 2010 relative aux exigences en fonds propres pour la couverture des risques de crédit, de marché et opérationnels selon les approches internes aux établissements de crédit.
- Dahir n° 1-02-188 du 12 Joumada I 1423 (23 juillet 2002) portant promulgation de la loi n° 53-00 formant charte de la PME.
- De Bodt E., Lobez F. et Statnik J.-C. [2000], « Décision de crédit et risque moral de substitution d'actifs : une étude empirique des comportements bancaires », 17e Journées internationales de finance, 26 et 27 juin 2000, Paris.
- Detragiache, E., Garella, P. et Guiso, P., (2000), « Multiple versus single banking relationships theory and evidence », Journal of Finance, Vol. 55, N° 3, pp. 1133-1161.
- Diamond W. (1984): « Financial Intermediation and Delegated Monitoring », Review of Economic Studies, vol. 51, n° 3, pp. 393-414.
- Dietsch M. (2003), “Financing small businesses in France”, European Investment Bank Papers, 8, 93 – 119.
- Dine-Dine, N. et El Khamlichi, B., (2017), « Financement et croissance des PME-PMI locales, cas de la ville de Nador », Revue du contrôle de la comptabilité et de l'audit, N° 3, pp. 567-584.
- Fama, E., (1985), «What's Different About Banks? », Journal of Monetary Economics, N° 15, pp. 5-29.
- Menkhoff L. et Suwanaporn C. (2007), “The rationale of bank lending in Precrisis Thailand”, Applied Economics, 39, 1077 – 1089.
- Modigliani, F. et Miller, M., (1958), « The cost of capital, corporate finance and the theory of investment », American economic review, Vol. 48, pp. 261-297.
- Modigliani, F. et Miller, M., (1963), « Corporate income tax and the cost of capital: a correction », American economic review, Vol. 53, pp. 433-443.



➤ Myers, S.C et Majluf, S., (1984), « Corporate Financing and Investment Decisions When Firms Have Information That Investors do not Have », Journal of Financial Economics, Vol. 13, N° 2, pp. 187-221.

➤ Nations Unis, (2010), « Rapport annuel »

➤ Organisation Des Nations Unies Pour Le Développement Industriel, (2007), « Guide de l'investisseur au Maroc », Rabat, Avril

➤ Oved, Y., (1995), « Information disclosure costs and the choice of financing source », Journal of Financial Intermediation, Vol. 4, pp. 3-20.

➤ Sharpe, S., (1990), « Asymmetric information, bank lending, and implicit contracts: A stylized model of customer relationships », Journal of Finance, Vol 45, pp. 1069-1087.